



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

SYNDICAT DE TRANSPORT
ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA CORRÈZE

DU COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Le Chadelbos
19600 Saint Pantaléon de Larche
Tél : 05 55 22 61 30
Fax : 05 55 22 64 10
Mail : syttom19@syttom19.fr
www.syttom19.fr

Nombre de délégués en exercice :	20
Nombre de délégués présents :	14
Nombre de votants :	14
Nombre de pouvoirs :	0

L'an deux mille quatorze et le 20 novembre à 15H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 13 novembre 2014, s'est réuni à l'UIOM de ROSIERS D'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

Etaient présents : Madame Jeanine VIVIER, Messieurs Bernard ROUGE, Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, Jean-Pierre AOUT, Michel SAUGERAS, Jean BILOTTA, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Philippe JENTY, Henri GRANET, Hervé GOUTILLE, Jean-Marie FREYSSELINE, Jean-François LABBAT.

Absents excusés : Madame France ROUHAUD, Messieurs Gérard FAISY, André LAURENT, Daniel ESCURAT, Bernard MIEL, Jean-François LOGE, Xavier GRUAT.

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le comité syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.

> > >

OBJET : N° 2014/11/07 : DEMANDE D'AIDE D'ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT A ECOFOLIO

RAPPORTEUR : Monsieur Michel PLAZANET

Par délibération n° 2013/06/13 du 26 juin 2013, Le Comité Syndical a autorisé le renouvellement de la convention d'adhésion avec Ecofolio fixant les modalités d'attribution et de versement de la compensation financière relative à la collecte et au traitement des déchets de papiers imprimés.

Dans le cadre de cette nouvelle convention, Ecofolio propose un soutien supplémentaire sous la forme d'une dotation pour l'accompagnement au changement. Cette dotation financière pour accompagner le changement des collectivités s'engageant dans des opérations ou des projets de nouvelle organisation de collecte et de tri des papiers afin d'en faire progresser le recyclage nécessite un dépôt de candidature.

Dans ce contexte, le SYTTOM 19 propose un dossier de candidature auprès d'Ecofolio décrivant un projet concerté pour diminuer les coûts de gestion du papier entre le syndicat de transport et traitement et les 3 collectivités de la Corrèze

(SIRTOM de Brive, Tulle Agglo et Sirtom d'Ussel) exploitants les centre de transfert de papier et emballages dont :

- la réorganisation des flux de papier à partir des centres de transfert adaptés au flux papier pour diminuer le transport,
- le développement de la collecte en apport volontaire pour réduire les coûts liés au traitement du papier en centre de tri ou incinération.

Les investissements prévus sur trois ans pour cette opération s'élèvent à 463 824,00 € (dont une partie a été engagée en 2014 centre de transfert de Naves).

La dotation proposée par Eco folio pourrait atteindre 75 % des dépenses engagées.

Monsieur Michel PLAZANET propose aux membres du comité syndical :

- *D'autoriser la participation à l'appel à projet d'Ecofolio session 2014,*
- *D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec Ecofolio relative au projet « Optimisation de la collecte du papier », dans le cas où celui-ci retenu par l'éco organisme.*

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
A Rosiers d'Egletons, le 20 novembre 2014



Le Président,

Marc CHATEL

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 25/11/2014 et publication ou notification du 25/11/2014.....